

Le DAB+ en quelques mots (2/2)

Comment la diffusion est-elle organisée ?



Les programmes sont diffusés, dans une bande de fréquences agréée internationalement, par blocs de 13 programmes, appelés multiplex. Les récepteurs doivent être équipés de circuits adaptés au DAB+

Quelles ont été les principales étapes de la mise en oeuvre ?



Une loi a été votée en 2004. Les fréquences nécessaires ont été libérées en 2010 grâce à l'arrêt de la chaîne Canal+ en analogique. Mais le DAB+ n'avait pas de modèle économique évident. La mise au point de la stratégie de déploiement, basée sur la complémentarité avec la FM, a nécessité de nombreux travaux et de multiples concertations avec les radios.

Elle est mise en oeuvre depuis 2017.

Où en est le service ?



Des diffusions locales ont démarrées depuis plusieurs années. À Rennes et Brest, deux multiplex sont en fonctionnement. Il est également prévu de couvrir les grands axes de circulation.

La desserte de l'axe Paris-Lyon-Marseille est effective depuis 2021. L'axe Laval-Brest sera ouvert début 2024.

Comment recevoir le DAB+ ?



Des récepteurs radio équipés de circuits adaptés au DAB+ sont en vente dans le commerce. Depuis le 1er janvier 2022, les récepteurs radio des véhicules neufs doivent obligatoirement pouvoir recevoir le DAB+. De même, les postes de salon équipés d'un écran reçoivent tous cette nouvelle radio.

Les autres panneaux de l'exposition donneront plus de détails notamment sur la compression du débit numérique du son, la transmission numérique sur support hertzien terrestre, et le déploiement du service.